



**La ville de Savigny-le-Temple
Recrute pour le Service de la Police Municipale
4 Gardiens de Police Municipale (H/F)
Cadre d'emploi gardien de Police Municipale
(Catégorie C)**

Titulaire ou Contractuel sur le fondement de l'article (article L332-14 Code de la Fonction Publique)

La ville de Savigny-le-Temple compte près de 30 000 habitants et dotée de caméra de vidéoprotection.

Elle est ainsi la 5ème ville de Seine-et-Marne et la 3ème de l'agglomération Grand Paris Sud en importance démographique.

Elle est engagée dans une politique ambitieuse en matière de développement durable, d'économie sociale et solidaire et sécuritaire.

Dans le cadre d'une réorganisation de services, Madame Le Maire souhaite augmenter les effectifs de la police municipale et doter ses agents de nouveaux moyens.

DESCRIPTION DU POSTE :

Rattaché(e) au responsable du service de la police municipale, les agents de la Police Municipale mettent en œuvre des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique tout en assurant une relation de proximité avec la population.

Les agents sont encadrés par deux chefs de brigade.

Les missions sont les suivantes :

- Assurer l'application et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire sur son territoire.
- Collaborer à la bonne exécution de l'ensemble des missions dites environnementales
- Mener des actions de prévention et développer l'information et le dialogue auprès des administrés.
- Prendre les mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et effectivement au maintien du bon ordre public.
- Assurer la sécurité aux abords des écoles ainsi que la surveillance des bâtiments communaux.
- Assurer la rédaction et organiser l'enregistrement, le suivi et la transmission des procès-verbaux, rapports, mention main courante et amendes.
- Effectuer la régulation de la circulation et le contrôle du stationnement.
- Assurer une présence quotidienne et continue sur le territoire communal (tout quartier confondu) par le moyen de patrouilles pédestres, véhiculées, VTT.
- Réprimer, voire interpellier les auteurs de crimes, délits ou contraventions constatés dans le strict respect des lois et règlements en vigueur.
- Faire des contrôles coordonnés avec la Police Nationale, centre-ville, gare, hall d'immeuble.

Les missions occasionnelles :

- Encadrement des manifestations.
- Surveillance des marchés.

Moyens mis à disposition :

(2 véhicules sérigraphies, vtt, pve, radar ultra lyte, éthylotest, radio).



Pour effectuer ces missions, vous serez doté de différents moyens de protection et de défense (**gilet pare balles, armement catégorie B et D : arme de poings calibre 9 mm, PIE, Tonfa, matraque télescopique, générateur d'aérosol incapacitant ≤ 100 ml, caméra piétons**).

Vous pourrez être amené à travailler au sein de différentes patrouilles (brigade VTT, véhiculées, pédestre).

La formation aux GTPI et la pratique sportive sont inscrites dans l'organisation normale du service 1/mois.

Actuellement est prévue la constitution d'une brigade cynophile.

Profil :

Titulaire du concours de gardien de police municipale.

Validation de la formation préalable à l'armement appréciée (PSA et PIE).

Permis B exigé.

- Connaissances des pouvoirs de police du Maire et de la réglementation.
- Sens du travail en équipe.
- Discrétion, rigueur, dynamisme, disponibilité.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Bonne condition physique.
- Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques.

Cadre d'exercice :

Temps de travail : Annualisation du temps de travail – 16 jours de travail / mois.

2 plages horaires du lundi au vendredi par roulement : 8h-18h / 13h-23h.

25 jours de congés annuels.

7 Jours de RTT.

CNAS + prime de fin d'année.

Rémunération :

Rémunération indiciaire

+ Régime Indemnitaire :

- IAT à 8
- Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions (police municipale) = 20% du traitement brut.
- Heures supplémentaires le dimanche de 9h à 18h au volontariat.
- Possibilité d'heures supplémentaires jusqu'à 25 heures par mois.
- Astreinte weekend.

Poste à pourvoir dès que possible

Date limite de dépôt des candidatures : 3 novembre 2025

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)

Par courrier à : Madame le Maire, Direction des Ressources Humaines/
Service Recrutement Formation et Compétences :

1 place François Mitterrand, BP 147-77547 Savigny-le-Temple Cedex

Ou par mail à : emplois@savigny-le-temple.fr